Centre de services scolaire des Hauts-Boisde-l'Outaouais uébec 🚡 🖼

AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DG-2020-023

Date: 18 juin 2020

AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE en vertu de l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires

Objet de la demande :

Mise à pied pour cause d'incapacité physique employé matricule 1282

les termes de l'article 7-4.00 de la convention collective applicable aux membres du personnel de soutien; CONSIDÉRANT

CONSIDÉRANT l'incapacité physique de la personne possédant le numéro matricule 1282 de rencontrer les exigences de

son poste;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier à la direction générale le 16 juin 2020

la recommandation du directeur des ressources humaines et du secrétaire général CONSIDÉRANT

le report de l'entrée en fonction des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires CONSIDÉRANT

francophones au 15 octobre 2020

Autorisation du directeur général

Le directeur général autorise :

La mise à pied de l'employé dont le numéro de matricule est le 1282 pour incapacité physique en date du 1er octobre

Denis Rossignol directeur général

2020-08-17

Date

Attestation de l'analyse et de la recommandation

Responsable:

Richard Leblanc

Fonction:

Directeur des ressources humaines

A. Respect des encadrements

Le directeur des ressources humaines atteste que la présente demande respecte en tout point la convention collective.

620-08-14